

Envoyé en préfecture le 20/03/2024

Reçu en préfecture le 20/03/2024

Publié le 25/03/2024

ID : 077-200086676-20240320-202408-DE

S²LO



Syndicat mixte des bassins versants de la rivière Ecole,
du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents

siret : 200 086 676 00026

Mairie de VILLIERS EN BIÈRE – 77190

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

N° 2024-008

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à dix-huit heures, le Bureau Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Bobitainne – Milly la Forêt sous la présidence de Monsieur Thierry FLESCHE, Président

Etaient présents :

Monsieur Thierry FLESCHE – **Président** - Monsieur Francis GUERRIER, **1^{er} Vice-Président** –, Madame Espérance VIEIRA **2^{ème} Vice-Présidente** ;, Monsieur Alain THIERRY **4^{ème} Vice-Président**, -

Ont donné des pouvoirs : 0

Etaient Absents : Monsieur Gérard ROUX **3^{ème} Vice-Président** (excusé) - Monsieur Jacky SEIGNANT ; **5^{ème} Vice-Président** (excusé)

Nbre membres en exercice : 6 - Présents : 4 - qui ont pris part à la délibération : 4 - Date affichage et de convocation : 13/03/2024

Suite à la délibération N° 2020/017 du 23/09/2020 autorisant la délégation de bureau de voter des délibérations

Etaient également présents : Mathieu KOKOT, Directeur

DELIBERATION AUTORISANT LA VENTE D'UN VEHICULE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L 2122-1,

Monsieur le président rappelle la délibération N° 2023-036 nécessitant et autorisant l'achat d'un nouveau véhicule avec reprise du Kangoo Renault.

La cession du véhicule excède 4 600 euros et une délibération du Bureau Syndical est nécessaire pour autoriser Monsieur le Maire à le céder.

Une proposition de reprise a été faite par l'établissement Renault Etampes pour un montant de 5 000.00 TTC euros.

Il est donc proposé au Bureau Syndical d'autoriser Monsieur le Président à céder le véhicule Kangoo Renault à l'établissement Renault Etampes,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à vendre en l'état le véhicule RENAULT KANGOO II immatriculé BJ-243-BA
- **PRECISE** que le prix de vente du véhicule est de 5 000.00 Euros
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et de faire toutes les démarches auprès des autorités administratives compétentes

ADOpte : à l'unanimité des présents la proposition ci-dessus

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire par

- L'envoi en préfecture le : 20/03/2024
-

Le Président

Thierry FLESCHE